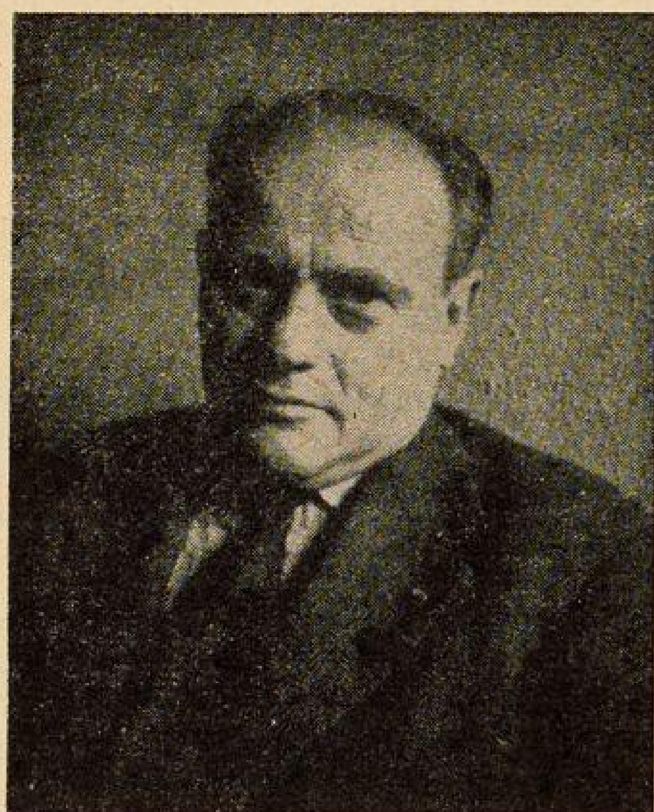
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA DROME — 3ME CIRCONSCRIPTION (ROMANS)

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES des 23 et 30 NOVEMBRE 1958

PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.



CITOYENNES, CITOYENS,

Ainsi que nous l'avions demandé, nous voici revenus au Scrutin d'Arrondissement.

Avec ce Scrutin simple et clair vous élirez l'Homme qui aura la double charge de participer à la Consolidation des Institutions Républicaines, et de défendre les légitimes intérêts de notre Circonscription.

AU PARLEMENT :

POLITIQUE GÉNÉRALE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE PROGRÈS SOCIAL :

Expansion économique. - Mesures en faveur du Commerce et de l'Artisanat - Assouplissement de la Politique du Crédit - Réforme réelle et profonde de la fiscalité - Lutte contre l'Inflation - Protection et extension des droits sociaux de tous les travailleurs et des Anciens Combattants et Victimes de Guerre - Simplification et extension d'une aide accrue et réellement efficace à la Vieillesse - Réforme de l'Enseignement et Amélioration de la formation Technique et Agricole.

POLITIQUE AGRICOLE :

Défense de l'exploitation familiale et jouissance intégrale des lois sociales - Accroissement de l'Aide à un équipement agricole moderne - Harmonisation des prix industriels et des prix agricoles - Commercialisation garantie des produits agricoles à des prix rémunérateurs, notamment par l'organisation des marchés.

POLITIQUE INTERNATIONALE :

Respect des traités internationaux - Arrêt contrôlé des expériences nucléaires, première étape vers le désarmement général. - Poursuite de la Construction de l'Europe, Solidarité internationale dans l'action en faveur des Pays sous développés.

POLITIQUE ALGÉRIENNE ET D'OUTRE-MER :

Développement de la politique préconisée depuis toujours par le Parti Socialiste, politique dont l'application dans la légalité Républicaine est dès maintenant amorcée par le Général De GAULLE (Discours de Constantine - Lettre au Général SALAN). Négociation du cessez le feu et coexistence pacifique des deux Communautés.

Avec l'Outre-Mer construction d'une communauté fraternelle et solidaire, constituant autour de la FRANCE un ensemble économique et humain conforme à la mission traditionnelle du Socialisme.

DANS NOTRE CIRCONSCRIPTION :

Votre élu sera aussi le représentant et le responsable de l'intérêt général de notre région : c'est pourquoi il s'attachera à **LA SOLUTION DES PROBLÈMES QUI LUI SONT PROPRES :**

— Poursuite de l'aménagement du Rhône : navigation, irrigation, électricité.
— Poursuite de l'action que j'ai entreprise pour amener le GAZ de LACQ.
— Implantation d'Industries nouvelles.
— Protection de l'Artisanat et du Commerce, en particulier dans les petites localités. Adaptation de la Fiscalité. Réforme des éléments de base servant à l'établissement des Patentes.
— Développement du TOURISME : Equipement Hôtelier, Aménagement des sites, en collaboration constante avec les Municipalités et les Syndicats d'Initiatives.
— Organisation rationnelle des Transports Ferroviaires et Routiers.
— Prise de position nette contre l'Auto Route, projet qui risque de ruiner à la fois le Commerce et l'Agriculture régionales.
— Au contraire, amélioration de la R. N. 7 et de la R. N. 538 : dans ce cadre, défense des intérêts agricoles et commerciaux lors de la réalisation des travaux de déviations. Défense des expropriés.

— **AIDE PARTICULIÈRE A L'AGRICULTURE :**
— Développement des Services Agricoles.
— Protection et Assurance contre les Calamités : gel, grêle, incendie.
— Prévention des Inondations : constitution de Syndicats intercommunaux de Vallées, (Herbasse, Galaure, etc...) équipés de moyens puissants pour le curage et la rectification des lits de rivière.
— Amélioration de l'Habitat Rural. Réorganisation de l'Enseignement Agricole qui doit être gratuit. Développement de la formation professionnelle Agricole. Propagande en faveur des produits régionaux : Vins des Côtes du Rhône, Fruits, Légumes.
— Achèvement de l'électrification des Ecarts. Renforcement de la puissance des réseaux, abaissement du prix du K.W.H.
— Accélération des réalisations des Syndicats Intercommunaux d'adduction d'eau : a) Valloire et Galaure. b) Herbasse.

POUR NOS COMMUNES :

Les élus municipaux savent que sans distinction politique ils ont constamment trouvé, dans le passé, une aide efficace auprès des élus socialistes du Département pour la réalisation de leurs projets communaux : chemins, électrification, adductions d'eau, écoles, terrains de Sports, logements, foyers de Vieillards, etc...

Cette aide leur sera maintenue et même facilitée dans le cadre plus simple de cette circonscription où ils ont déjà apprécié l'action féconde de nos Amis DELAYE et JUNILLON.

Remplaçant éventuel du Docteur DELAYE, Lucien JUNILLON, Conseiller de l'Union Française, est né le 31 Octobre 1909 à ETOILE (Drôme). Il appartient à une vieille famille d'ALIXAN. Après des études à VALENCE, il entra dans l'Administration des P.T.T. où il parvint aux échelons supérieurs en qualité d'Administrateur.

Tour à tour, Secrétaire Général de la Commission des Méthodes au Ministère des P.T.T., - Membre de la Mission chargée de la Réforme Administrative auprès du Général de GAULLE Président du Gouvernement provisoire, - il est Conseiller de l'Union Française depuis 1948. Ses Collègues l'ont constamment réélu, à la quasi unanimité, Président de la Commission de la Législation de la Justice et des Affaires Administratives. Il est titulaire depuis 1948 de la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur, et de plusieurs décorations françaises et étrangères pour activité dans la résistance.

ROMANS, connait l'action prépondérante qu'il mène au sein du Conseil Municipal avec une objectivité et un souci de l'intérêt général qui lui valent l'estime de ses adversaires eux-mêmes.

Notre Candidat, le Docteur Auguste DELAYE, né à PARNANS (Drôme), le 18 Mars 1908, a toujours habité la circonscription. Il appartient à une vieille famille d'Instituteurs qui furent les compagnons de lutte de BIZARELLI et de Jules NADI.

Il compte au nombre des Maires qui ont su appliquer dans leur Commune un socialisme municipal réalisateur et efficace.

Maire de SAINT-VALLIER depuis 1947, il a fait, selon les meilleures données de l'Urbanisme, reconstruire sa cité au tiers détruite par le bombardement. Tous les bâtiments municipaux dont la magnifique Salle Désiré VALETTE ont été restaurés. Toute la voirie urbaine et vicinale a été refaite, un éclairage urbain au néon a été installé. Nous citerons par ailleurs parmi les réalisations effectuées : une belle Piscine céramée, des Bains-Douches, des Squares, un Terrain de Camping, l'Aménagement du Terrain de Sports et de ses Vestiaires, un ensemble d'Habitations dit " Cité Jardin Jean-Paul DELAYE ", un Groupe-Scolaire de Garçons, un Demi-Internat au Cours Complémentaire, la création d'un Centre Aéré et d'un Patronage laïque de garçons, l'aide aux Colonies de Vacances, un Immeuble Administratif groupant les Services de la Sécurité Sociale, de la Perception et de l'Enregistrement.

Citons encore, à côté de l'aide apportée au Commerce et à l'Artisanat local, aux Sports, l'œuvre sociale entreprise et menée à bien en faveur des malades, des infirmes, des déshérités : réfection totale du vieil Hôpital de SAINT-VALLIER passé de 100 à 330 lits et devenu l'un des plus beaux, des mieux agencés du Département. Enfin, action constante et efficace menée au Bureau d'Aide Sociale pour une aide directe aux Vieux Travailleurs et aux déshérités.

De nombreux autres projets : démolition d'îlots insalubres, création d'un Internat Garçons et Filles au Cours Complémentaire, création d'un Groupe Chirurgical sont actuellement en cours.

Nous insisterons sur le fait que grâce à un contrôle très strict des marchés, les impôts payés à Saint-Vallier ne représentent que la moitié de ceux exigés dans les Villes de la Circonscription non favorisées par de telles réalisations.

Cette activité de Maire a été récompensée par la confiance massive des électeurs et des électrices du Canton de SAINT-VALLIER qui en Mai dernier ont fait triompher sa candidature au Conseil Général.

Cet élan de notre Canton sera suivi par les Cantons voisins et par toute la Circonscription.

Ayant pu apprécier l'Homme et son Travail, les 23 et 30 Novembre prochains vous voterez en masse pour le

Docteur Auguste DELAYE

Conseiller Général - Maire de SAINT-VALLIER

Impr. METRAL, Saint-Vallier — 11-1958